

Paris, le 18 mars 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les banques françaises prêtes pour la montée en puissance du financement de l'industrie de la défense

Les banques françaises réaffirment leur soutien à l'industrie de défense française, en publiant une première estimation du financement actuel via le crédit bancaire et sont pleinement mobilisées pour financer les besoins attendus du secteur. Elles sont prêtes à un dialogue de place avec l'industrie, les acteurs financiers, et les pouvoirs publics, pour continuer à renforcer collectivement l'effort national, et échanger sur les pistes de renforcement de la structure financière des entreprises de défense.

Un financement massif

A l'heure actuelle, **les six plus grandes banques françaises soutiennent les entreprises de défense à hauteur de 37 milliards d'euros**, avec une hausse importante depuis 2021. Cet accompagnement montre la capacité des banques françaises à accompagner l'effort pour la défense, avant et après la montée en puissance liée à l'invasion de l'Ukraine par la Russie en 2022. Selon cette estimation, **les banques françaises financent près de 2 fois plus la base industrielle et technologique de défense (BITD) que son poids statistique dans l'économie.**

L'engagement des banques françaises en soutien de l'industrie de Défense va au-delà des prêts, cautions ou lignes de crédit aux entreprises : elles financent aussi **l'acquisition des matériels français exportés, avec au moins 12 Md€ de prêts aux clients et partenaires des industriels français.** Aucun grand projet d'exportation français n'a été financé sans le soutien d'une banque française.

Un soutien et des initiatives multiples

Les banques françaises ont noué depuis plusieurs années un dialogue régulier avec l'industrie de la défense, notamment pour mieux comprendre mutuellement les exigences de conformité découlant de la réglementation financière. Elles participent ainsi activement à un séminaire annuel à l'IHEDN proposé par des parlementaires. Sur la suggestion des professionnels de la Défense, elles ont installé des « référents défense » chargés de la liaison entre les établissements et les entreprises du secteur, pour traiter de cas spécifiques remontés au ministère des Armées. Elles ont pris position publiquement et collectivement en janvier 2024, lors de la consultation sur la Stratégie Européenne pour l'Industrie de Défense, pour rappeler que l'industrie de défense contribue aux objectifs de sécurité et de souveraineté des Etats et à ce titre fait partie des priorités de l'Europe en matière de soutenabilité.

Une volonté de partager un diagnostic objectif

L'engagement des banques ne signifie pas que toutes les demandes des 4000 entreprises de la base industrielle et technologique de défense sont toujours acceptées. En effet, si l'immense majorité ne connaît pas d'obstacle particulier, plusieurs peuvent connaître une situation

financière individuelle difficile. Ainsi que le souligne le ministre des Armées¹, les entreprises de la BITD sont plus endettées que les autres. Les banques françaises les accompagnent de façon responsable, c'est-à-dire jusqu'au niveau où leur endettement deviendrait problématique. **L'enjeu est donc de renforcer la structure financière de ces entreprises pour que les banques puissent leur prêter davantage, ce que le secteur bancaire souhaite.** Un diagnostic à réaliser par les autorités doit contribuer à mieux analyser la situation et les besoins.

Les banques sont disponibles pour contribuer à un dialogue de place qui permette d'identifier les meilleures pistes pour traiter cette question : visibilité des commandes, situation des délais de paiement, niveau des fonds propres... Il sera également essentiel de continuer à aborder les questions de critères sociaux et environnementaux.

Trouver des solutions collectives

Les banques rappellent régulièrement qu'il convient d'éviter les signaux qui considéreraient le secteur de la défense comme une activité problématique en soi ou nocive (taxonomie verte et taxonomie sociale, approches des notations ESG, cadre du devoir de vigilance...). Les politiques sectorielles des six principales banques n'excluent pas l'industrie de la Défense des secteurs financés. Chacune examine de façon continue les formulations de ces politiques pour lever toute éventuelle ambiguïté ou imprécision. Ce même travail de transparence devrait être fait par les constructeurs d'indices, par les gestionnaires d'actifs, plus globalement par les investisseurs. **Cette transparence est nécessaire pour que le financement des fonds propres de l'industrie de défense soit mieux accessible aux investisseurs institutionnels et particuliers.**

Le fléchage de l'épargne réglementée (Livret A et LDDS) vers le financement de la défense, ou la création d'un Livret dédié, ne sont pas les solutions pour régler le vrai défi du renforcement des fonds propres de ces entreprises en croissance. En effet, de tels outils, dont les clients attendent une sécurité et une liquidité totale, ne sont pas adaptés pour permettre des investissements en fonds propres, sur le long terme.

Pour Slawomir Krupa, Président de la FBF : *« Fortes de leur expertise et savoir-faire, les banques françaises sont fortement mobilisées, depuis toujours, pour accompagner les besoins du secteur de la défense et elles vont pleinement répondre aux besoins futurs des industriels français dans ce domaine. Les difficultés liées à la structure financière de certaines entreprises du secteur ne doivent pas être niées et des circuits ont été mis en place pour les traiter avec les pouvoirs publics. Le secteur bancaire a toujours répondu présent et continuera à le faire, face aux défis stratégiques pour la France et l'Europe pour renforcer la sécurité du continent européen ».*

CONTACTS

Benoît DANTON : 06 73 48 80 40 - bdanton@fbf.fr
Clara DELMOTE : 06 31 06 60 39 – cdelmote@fbf.fr



[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

¹ [Discours de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées du 7 janvier 2025](#) : « Les entreprises de la défense sont plus endettées, moins bien financées, que leurs équivalents civils. »